

Edito

La pétition de PAGV pour un Centre Municipal de Santé (CMS) a franchi le cap du millier de signatures : quelques 104 signatures sur internet, et vraie réussite au contact direct des habitants : à ce jour 1111 signatures papier sur les marchés, mais surtout en porte à porte. Les très riches discussions que nous avons à cette occasion avec les Pontoisiens nous confortent :

- Le problème du manque de médecins à Pontoise est au premier plan des préoccupations des habitants de notre ville.

- La solution du CMS remporte l'adhésion des personnes rencontrées.

Devant l'obstination du maire à vouloir envers et contre tout s'enfermer dans un projet de maison médicale qui n'avance pas, nous avons décidé :

- de lui remettre très bientôt les premières signatures, tout en continuant la campagne ;

- de lui proposer un débat public, exemples concrets et chiffres réels à l'appui.

C'est le sens de la lettre ouverte que nous lui adressons et que vous trouverez dans cette Lettre de PAGV n°3.

Nous suivre :

<http://pontoise.agauchevraiment.org>

Nous contacter :

pontoiseagauchevraiment@gmail.com

**Lettre ouverte à Monsieur Philippe Houillon,
maire de Pontoise**

Déjà consciente d'une situation très critique dans notre ville, le 31/05/2018 l'association Pontoise à gauche vraiment (PAGV) organisait une réunion publique pour la création d'un Centre Municipal de Santé (CMS). De votre côté, quelques jours avant, lors du conseil municipal du 24/05/2018, vous déclariez : « En l'état actuel la couverture médicale de Pontoise reste satisfaisante ». Vous fixiez même à 5 ans le moment où la situation deviendrait réellement préoccupante.

Votre opinion a évolué puisque vous vous êtes depuis engagé à financer l'installation d'une maison médicale en janvier 2020 dans d'anciens préfabriqués qui devraient être aménagés à cet effet rue Claude Debussy aux Cordeliers.

Cependant, vous vous heurtez à une réalité que nous signalons depuis longtemps : il est de plus en plus difficile de trouver des médecins prêts à s'installer en libéral. Ainsi, alors que vous cherchez des médecins libéraux depuis plusieurs mois, vous n'en avez toujours trouvé aucun.

Pourtant, à chaque fois que l'occasion vous en est donnée, vous continuez à critiquer la solution du Centre Municipal de Santé défendue par PAGV (et soutenue aujourd'hui par plus de 1100 citoyens), en prétendant que ce serait un gouffre financier pour la ville. C'est le cas, par exemple, dans la Gazette du 25/09/2019, où vous sortez d'on ne sait où le chiffre de 1M € par an de frais de fonctionnement qu'occasionnerait la gestion d'un tel centre. La Gazette du 16/10/2019 relève encore que vous refusez toujours d'entendre parler du CMS proposé par Solveig Hurard et vous cite :

« Salarier le personnel médical et administratif nous expose à un déficit budgétaire trop conséquent. Je ne prendrai pas le risque de plomber la situation financière de la commune. »

Outre le fait qu'une telle remarque étonne dans un article qui apprend à ses lecteurs que vous étiez prêt à rémunérer des médecins retraités, nous pensons qu'il est temps de parler sérieusement au lieu de se contenter de livrer à la cantonade des chiffres (1 million € !) qui n'ont aucun sens, sinon celui de vouloir susciter la peur et le rejet.

...

En effet, toute personne dotée d'un minimum de bon sens peut comprendre que les frais de fonctionnement d'un CMS dépendent de sa taille, du nombre de professionnels de santé y travaillant, des locaux, du matériel, des subventions obtenues...

Nous avons déjà à plusieurs reprises donné l'exemple du CMS de Pierrefitte que nous avons visité avant d'entamer notre campagne. Il s'agit d'une grosse structure qui réunit 20 praticiens, généralistes et spécialistes, ce qui ne serait pas le cas d'un CMS à ses débuts. Aussi, cette fois nous prendrons l'exemple d'une structure plus modeste, qui n'a pas encore un an d'existence et qui, à ce titre, pourrait nous servir d'exemple.

Le CMS de Fosses-Marly, auprès duquel nous nous sommes renseignés, regroupe 11 agents publics (médecins, sage-femme et personnel administratif) et trouve son équilibre avec un budget annuel 2019 de fonctionnement qui avoisine les 700 000 €, et une participation des deux communes réunies de 140 000 €, soit 10 % pour chacune d'elles. En effet, si l'équilibre financier d'un tel centre demande un engagement fort de toute l'équipe, il est atteignable grâce, d'une part aux recettes des consultations et, d'autre part, aux diverses aides publiques qui sont accordées par la caisse d'assurance maladie tout d'abord et par l'Agence Régionale de Santé (ARS) ensuite. Ces aides publiques sont conditionnées à l'engagement des équipes médicales à travailler de manière coordonnée, à nouer des partenariats avec les hôpitaux du secteur pour faciliter le parcours de soins des patients et à développer des actions de prévention sanitaire. Des axes de travail qui vont dans le sens d'une meilleure qualité de prise en charge des patients.

S'agissant de l'investissement nécessaire à la création d'une telle structure, pour un coût global de 1,7 millions d'euros, le projet de Fosses-Marly a été aidé à hauteur de 65 % par la Région Ile de France, la Préfecture du Val d'Oise, l'ARS, la communauté d'Agglomération Roissy Pays de France. Le reste à charge globale des 2 communes de 35 % a été couvert par un emprunt de long terme. Au moment où les budgets des collectivités sont sans cesse plus fragilisés par les diminutions de dotations de l'Etat, un tel investissement représente un coût mais il est finalement bien modeste au regard des autres dépenses des communes et de l'enjeu déterminant que représente la santé de tous. En 6 mois de démarrage, à Fosses, l'activité du centre de santé c'est déjà 9113 actes, 6882 consultations et 3502 patients !

Depuis plusieurs mois maintenant, nous avons entrepris une campagne de signatures d'une pétition pour un CMS que nous vous remettrons bientôt. Commencée sur les marchés, cette campagne continue en porte à porte. Aux Louvrais, aux Cordeliers, à Marcouville, aux Larris... partout nous rencontrons le même désarroi face à une situation qui s'apparente de plus en plus à un désert médical. Chaque signature recueillie nécessite un dialogue approfondi avec les personnes rencontrées. Nous expliquons systématiquement la différence entre votre projet et le nôtre. Cela prend du temps mais est extrêmement enrichissant quant à la connaissance des situations et des attentes de nos concitoyens. Et nous ne regrettons pas, bien au contraire, d'avoir lancé seuls cette bataille.

Aujourd'hui, forts de cette expérience, nous vous proposons d'avancer en confrontant nos points de vue dans un débat public. Vous auriez ainsi l'occasion d'expliquer aux Pontoisiens pourquoi vous maintenez ce projet de maison médicale, malgré les difficultés à trouver des médecins libéraux et, chiffres réels à l'appui, pourquoi vous continuez à penser qu'un CMS est un gouffre pour une ville, alors que vous ne comptez plus quand il s'agit de construire un parking ou d'installer et gérer des caméras de vidéosurveillance. De notre côté, nous continuerons à défendre le projet d'un CMS, structure plébiscitée par les habitants des villes qui ont la chance d'en profiter, Conflans, Franconville, Argenteuil, Fosse-Marly... ou même ceux d'un département comme la Saône-et-Loire, dirigé par un de vos amis politiques, André Acary.

Au bout du compte, au-delà des susceptibilités des uns et des autres, l'essentiel n'est-il pas de trouver au plus vite une solution ?

Alors, débattons-en.

PAGV le 31/10/2019

Et pendant ce temps là, aux Cordeliers...



Les locaux (anciens préfabriqués) devant accueillir le futur projet de « maison médicale » de la mairie attendent toujours médecins et travaux d'aménagement...

Pour mémoire le maire avait annoncé un début des travaux en septembre 2019 et une ouverture en janvier 2020.

